

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de **POUILLY-les-NONAINS** s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 heures, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Annette CARTIER DUBOST, Christiane ROSSILLE, Yves GAULIER, Catherine MOUILLER, Pierrick MURCIER, Laetitia DUFOUR, Anthony FAYET, Pierre CREPIN, Pierre Alexandre GIRARD, Lysiane CHATELUS,

Absente excusée : Martine MERIGOT pouvoir à L DUFOUR

Absents : Samyha LOUBIBET, Sandrine DELFIEU, Christophe CHAIZE,

Date de la convocation : mercredi 19 mars 2025

Secrétaire de séance : Christiane ROSSILLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20250325-DCM252025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025

Publication : 27/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

N°2025-25 OBJET : Travaux d'aménagement « Allée des Pothiers » - Choix de l'entreprise

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que la commission « VOIRIE » a travaillé sur le projet d'aménagement de « Allée des Pothiers ». Celui-ci a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

Plusieurs solutions concernant ces travaux ont été proposées et celle de l'entreprise EUROVIA correspondait le mieux aux attentes de la commission. Le montant du devis est de 50 449 € HT soit 60 538.80 € TTC. M. MURCIER, responsable de la Commission, présente les travaux prévus.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- ✓ décide de retenir la proposition d'aménagement de la voirie « Allée des Pothiers » par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 50 449 € H.T soit 60 538.80 € TTC ;
- ✓ autorise M. le Maire à signer le devis correspondant ;
- ✓ précise que les crédits seront prévus en section investissement au budget primitif 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché et publié le lendemain.

Pour copie confirme en mairie : le 26/03/2025

Eric MARTIN, Maire,

Christiane ROSSILLE, secrétaire de séance,

